

Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) GEstion et Maîtrise de l'EAU (GEMEAU)

Lycée Privé Sainte-Maure

Niveau du diplôme préparé

Bac +2

Stage

Gestion des services d'eau et d'assainissement, projets d'aménagements hydrauliques et étude des milieux naturels.

La formation répond à un besoin exprimé par les collectivités et sociétés du secteur, principalement pour les emplois suivants :

- responsable d'une unité d'exploitation de l'eau d'un syndicat de communes ou d'une petite ville (eau potable et assainissement) ;
- conseiller technique d'un organisme ou d'une compagnie de distribution des eaux ;
- agent technico-commercial d'une entreprise qui distribue de l'eau, des équipements et matériels ;
- technicien d'une société de services, d'un bureau d'études ou d'une administration qui conçoit et réalise des aménagements, des équipements hydrauliques (station d'épuration, rivière, réseau d'eau, voiries...) ;
- technicien de rivières ou chargé de GEMAPI ;
- coopérant technique international pour la gestion de la ressource en eau

[Découvrir la formation sur le site du Lycée](#)

Mots clés : services d'eau et d'assainissement collectifs et individuels, projets d'aménagements hydrauliques et étude des milieux naturels – syndicat/technicien de rivière – eau de surface – zone humide – environnement – adduction eau potable – potabilisation – recherche de fuite – analyse des eaux – SPANC – station d'épuration – pêche – bassin

Domaine

Energie – Environnement – Développement Durable

Contact

Stéphen ESNAULT
Lycée Privé Sainte-Maure

Coordonnées

stephen.esnault@cneap.fr
03 25 70 46 80

Localisation de l'établissement

Agglomération de Troyes

Remarque

Stage de 3 mois minimum à répartir au choix sur les vacances de Toussaint, d'hiver, de printemps et d'été.
Les élèves de 1ère année peuvent effectuer leur stage aux vacances d'hiver (période des vacances scolaires), de printemps (période des vacances scolaires), ou d'été (de juin à août compris). Les élèves de 2ème année peuvent également faire un stage durant les vacances de la Toussaint prolongées d'une semaine.

Durée Stage ou Alternance : 3 mois

Stage ou Alternance débutant en : Août, Avril, Décembre, Février, Janvier, Juillet, Juin, Novembre, Octobre

Période de stage :

Sep Oct Nov Dec Jan Fev Mar Avr Mai Juin Juil Aou